



S.A.C. REPRESENTS MUSIC CREATOR COMMUNITY APPEARING AT THE HOUSE OF COMMONS REGARDING COPYRIGHT REFORM

For Immediate Release – Toronto, ON. June 7, 2018 – Earlier today, members of the Board of Directors of the **Songwriters Association of Canada (S.A.C.)** along with representatives of French and English collective management organizations **Artisti, Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo (ADISQ)** and **Re:Sound** were invited to participate as a panel before the **Standing Committee on Canadian Heritage (CHPC)** and provide recommendations in view of its study of **Remuneration Models for Artists and Creative Industries** on the amendments to the *Copyright Act*. In framing remarks, **Greg Johnston**, Composer and President of the Songwriters Association of Canada and **Damnait Doyle**, Songwriter and Vice-President of the Songwriters Association of Canada, addressed the universality of creator rights issues shared by S.A.C.'s International allies to echo the voices of 500,000 music creators from around the world.

“We are the middle class of the music creator community and, quite simply put, two decades of disruptive technology has left my community facing very difficult realities” said **Greg Johnston**. “The way songwriters are remunerated for use of their works deserves special consideration. We are not paid up front for use of our copyright. We are paid per purchase, per stream, per public performance, which makes strong regulatory environments crucial to our financial success”.

The S.A.C. proposed a number of suggestions to the Copyright Amendment, including a strong Copyright Board and regulatory framework that works in favour of technology, consumers, as well as the creators. “It is of our opinion that strong decisive action to reform the Copyright Board is a win for creators, a win for the little guy, and ultimately, a win for consumers and fans who we believe truly want and would even insist that creators are fairly remunerated” added Mr. Johnston.

Vice-President and Songwriter **Damnait Doyle**, brought attention to the concerning scenario the creative industry professional finds themselves in today, advocating that the committee make amendments to support songwriters and musicians through Copyright Term extension. “We need to get in line with the majority of our trading partners and extend the copyright term to Life of the author plus 70 years. At life plus 50 we are way behind modern copyright laws, which puts our writers and rights holders at a serious disadvantage, not only in our country, but globally.”

ABOUT THE SONGWRITERS ASSOCIATION OF CANADA

The Songwriters Association of Canada (S.A.C.) exists to nurture, develop and protect the creative, business, and legal interests of music creators in Canada and around the world. The S.A.C. is an association led by active professional songwriters. The S.A.C. is committed to the development and recognition of Canadian composers, lyricists and songwriters by pursuing:

- their right to benefit from and receive fair compensation for the use of their work;
- the advancement of the craft and enterprise of songwriting through educational programs, networking opportunities, dissemination of business knowledge and other services;
- a more favourable environment through the provision of a united national voice when dealing with government, the music industry and the general public; and
- the development of activities which allow members to reach out and enjoy the sense of community shared by songwriters.

For more information visit: songwriters.ca

Twitter: [@songwritersofCa](https://twitter.com/songwritersofCa)

Facebook: [/itallstartswithasong](https://www.facebook.com/itallstartswithasong)

Instagram: [@songwriterscanada](https://www.instagram.com/songwriterscanada)

Media contact:

Zoë Cunningham, zoe@songwriters.ca, (416) 961-1588.

-30-



**LA S.A.C. REPRÉSENTE LA COMMUNAUTÉ DES CRÉATEURS DE MUSIQUE
DEVANT LE COMITÉ DE LA CHAMBRE DES COMMUNES CHARGÉ DE LA
RÉFORME DU DROIT D'AUTEUR**

Pour publication immédiate – Toronto (Ontario) 7 juin , 2018 – Plus tôt aujourd'hui, les membres du Conseil d'administration de l'**Association des auteurs-compositeurs canadiens (S.A.C.)** ainsi que des représentants de sociétés de gestion collective francophones et anglophones telles **Artisti**, l'**Association québécoise de l'industrie du**

disque, du spectacle et de la vidéo (ADISQ) et **Ré:Sonne** ont été invités à se présenter devant le **Comité permanent du patrimoine canadien (CHPC)** et à proposer leurs recommandations en préparation pour une étude des **Modèles de rémunération pour les artistes et les créateurs** dans le cadre des modifications à apporter à la *Loi sur le droit d'auteur*. Au cours de leurs observations, **Greg Johnston**, compositeur et président de l'Association des auteurs-compositeurs canadiens, et **Damhnait Doyle**, auteur-compositeur et vice-président de l'Association des auteurs-compositeurs canadiens, ont souligné l'universalité des problématiques de droits créatifs que partagent les alliés internationaux de la S.A.C., lesquels représentent collectivement 500 000 créateurs de musique à travers le monde.

« Nous sommes la classe moyenne de la communauté des créateurs de musique et, en bref, deux décennies de technologie perturbatrice ont placé ma collectivité devant de fort difficiles réalités », a observé **Greg Johnston**. « La façon dont les auteurs-compositeurs sont rémunérés pour l'utilisation de leurs œuvres mérite une attention particulière. Nous ne sommes pas payés immédiatement pour l'utilisation de nos œuvres sous droit d'auteur. Nous sommes payés en fonction du nombre d'achats, d'écoutes ou d'interprétations de nos œuvres, ce qui fait que la solidité des environnements réglementaires est d'une importance capitale pour notre réussite financière. »

La S.A.C. a proposé un certain nombre de suggestions pour la modification de la *Loi sur le droit d'auteur*, notamment le soutien d'une Commission du droit d'auteur plus solide et d'un cadre réglementaire qui travaille en faveur de la technologie, des consommateurs et aussi des créateurs. « Nous sommes d'avis que la prise de mesures décisives pour réformer la Commission du droit d'auteur est une solution gagnante pour les créateurs, une solution gagnante pour les gens ordinaires et, ultimement, une solution gagnante pour les consommateurs et les amateurs de musique qui, nous en sommes convaincus, souhaitent réellement et insisteraient même pour que les créateurs soient rémunérés équitablement », a ajouté M. Johnston.

L'auteur-compositeur **Damhnait Doyle**, vice-président de la S.A.C., a attiré l'attention du comité sur la situation inquiétante dans laquelle les professionnels des industries créatives se retrouvent aujourd'hui, et a invité le gouvernement à encourager les auteurs-compositeurs et les musiciens par le biais du prolongement de la durée du droit d'auteur. « Il faut que nous nous mettions au diapason de la majorité de nos partenaires commerciaux et que nous prolongions la durée du droit d'auteur à 70 ans après la mort de l'auteur. Avec une durée de seulement 50 ans après la mort de l'auteur, nous sommes en retard sur la législation moderne en matière de protection du droit d'auteur, ce qui crée de sérieux désavantages pour nos auteurs et les autres titulaires de droits d'auteur, et ce, non seulement ici au pays, mais partout dans le monde. »

AU SUJET DE L'ASSOCIATION DES AUTEURS-COMPOSITEURS CANADIENS

L'Association des auteurs-compositeurs canadiens (S.A.C.) se voue à l'encouragement, au développement et à la protection des intérêts créatifs, professionnels et juridiques des créateurs de musique du Canada et de partout à travers le monde. La S.A.C. est une association dirigée par des auteurs-compositeurs professionnels actifs. La S.A.C. est

engagée à promouvoir le développement et l'appréciation des compositeurs, paroliers et auteurs-compositeurs en favorisant :

- leurs chances d'obtenir et de profiter d'une rémunération équitable pour l'utilisation de leurs œuvres;
- l'avancement du métier et de la profession de l'écriture de chansons grâce à des programmes éducatifs, à des possibilités de réseautage, à la diffusion des connaissances en affaires et à d'autres services;
- la création d'un environnement plus favorable en permettant à ses membres de parler d'une seule voix à l'échelle nationale dans le cadre de leurs interactions avec le gouvernement, l'industrie de la musique et le grand public; et
- le développement d'activités permettant aux membres d'atteindre et de bénéficier d'un sens d'appartenance à la grande communauté des auteurs-compositeurs.

Pour de plus amples renseignements, rendez-vous: songwriters.ca

Twitter: [@songwritersofCa](https://twitter.com/songwritersofCa)

Facebook: [/itallstartswithasong](https://www.facebook.com/itallstartswithasong)

Instagram: [@songwriterscanada](https://www.instagram.com/songwriterscanada)

Contact médias :

Zoë Cunningham, zoe@songwriters.ca, (416) 961-1588.